

BOURSES NATIONALES DE LYCÉE - VÉRIFICATION DE RESSOURCES - Année Scolaire 2017/2018

A COMPLÉTER PAR L'ÉTABLISSEMENT :

DATE de dépôt du dossier dans l'établissement (IMPERATIF) : | | | | | | | | | |

64	<i>Département d'ORIGINE</i>	<input type="checkbox"/> Rétablissement (Situation antérieure à préciser) ➔	<input type="checkbox"/> TRANSFERT <input type="checkbox"/> <i>DANS</i> / <input type="checkbox"/> <i>HORS</i> Département Vérification de ressources : <input type="checkbox"/> <i>avec</i> <input type="checkbox"/> <i>sans</i>
	<input type="checkbox"/> Redoublement <input type="checkbox"/> Autre diplôme <input type="checkbox"/> Changement d'orientation <input type="checkbox"/> Situation à revoir (demandée par la plate-forme des bourses) <input type="checkbox"/> Changement de responsable légal/situation familiale		

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE : Sexe : Féminin Masculin

N° INE IMPERATIF : | | | | | | | | | | | | | | | |

L'élève est-il **titulaire** d'un **Baccalauréat** d'enseignement Général, Technologique ou Professionnel :

OUI **NON** Si oui, date d'obtention :

L'enfant est-il **placé** en **foyer** ou en **famille d'accueil** : Oui Non

<u>Établissement d'ORIGINE :</u>	<u>Établissement d'ACCUEIL :</u>
Nom/adresse :	Nom/adresse :
N° code établissement (RNE) :	N° code établissement (RNE) :
MEF -spécialité d'origine :	MEF -spécialité d'accueil :
Date fin scolarité :	Régime scolaire :
Date cessation de paiement :	

A COMPLÉTER PAR LA FAMILLE : Date naissance élève : Nationalité :

NOM et Prénom du représentant légal : Père Mère Tuteur

Situation familiale : célibataire concubin(e) marié(e) pacsé(e) veuf(ve) séparé(e) ou divorcé(e) depuis le :

Adresse : CP-Ville :

Téléphone : ☎ : 📠 :



RESERVÉ A LA D.S.D.E.N. D'ORIGINE

Redoublant : OUI NON

Primes perçues : P.Équipement Bourse au mérite

AVIS DE M. LE DIRECTEUR ACADEMIQUE : Avis favorable au transfert sous réserve de vérification de ressources PAU, le.....

RESERVÉ A LA D.S.D.E.N. D'ACCUEIL

Nombre d'enfants 	Ressources
----------------------	----------------

Pièces justificatives à FOURNIR - Année scolaire 2017/2018

DANS TOUS LES CAS :

- Copie de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus perçus en 2015 (dans son intégralité) adressé par le centre des impôts.

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE SI :

Vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	<ul style="list-style-type: none">• copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant• attestation récente de la CAF ou MSA .
Vous vivez en concubinage	L'avis d'impôt 2016 <u>complet</u> sur les revenus 2015 de votre concubin(e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une <u>diminution des ressources en 2016</u>	<ul style="list-style-type: none">• Tout justificatif officiel de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016• Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 complet dès sa réception (courant août 2017).• Attestation de paiement de la CAF
En cas de changement récent dans votre situation familiale (décès, divorce, séparation,) entraînant une <u>diminution de vos ressources en 2017</u>	<ul style="list-style-type: none">• Tout document officiel justifiant de la modification familiale• Attestation de paiement de la CAF• Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 complet dès sa réception (courant août 2017).
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none">• Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille• Attestation de paiement de la CAF
Vous êtes l'élève et êtes bénéficiaire d'un contrat jeune majeur délivré par le conseil général :	<ul style="list-style-type: none">• copie du contrat jeune majeur

Tout autre document utile à l'étude du dossier pourra vous être demandé

IMPORTANT

- ➔ Le dossier complet devra être remis à l'établissement scolaire qui le visera et **le transmettra** à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées-Atlantiques **pour le lundi 25 septembre 2017**.
- ➔ Aucun dossier ne doit être adressé directement à la direction des services départementaux de l'éducation nationale.
- ➔ Les dossiers transmis à la DSDEN entre le 26 septembre et le 18 octobre 2017 cachet de la poste faisant foi pourront faire l'objet d'un traitement pour le deuxième trimestre.

Seuls les entrées en dispositif d'insertion pourront conduire au dépôt d'un dossier de vérification de ressources après cette date.

RESERVE A LA FAMILLE

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE :

Je reconnais avoir eu connaissance des modalités et certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature :

*La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée*

RESERVE A L'ETABLISSEMENT

VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Observations éventuelles :

Date :

Signature et cachet de l'établissement